

BLOG



A Libre Ouvert

Médiathèque Jacques Ellul



le 10-03-2012

à PESSAC



avec l'ABUL



Blogs ou Réseaux Sociaux ? Quelle présence sur le web ?

- Généralités
 - Les raisons d'une présence sur le web
 - Les conséquences d'une présence sur le web
 - Exposition volontaire ... et involontaire
- Outils vs. Usages : le piège de l'intégration
 - La multiplicité des outils d'échange d'informations
 - La maîtrise des outils = la maîtrise de son exposition
 - Logiciel Libres, Formats Ouvert, Services Loyaux
 - Protection de la vie privée et aspects légaux
- Questions / Réponses

Les raisons d'une présence sur le web

"L'homme est un animal communicant."

- Nos civilisations ont évolué et progressé grâce aux échanges d'informations entre individus
- Chaque nouveau moyen d'échange facilitant le flux augmente le nombre d'acteurs et le volume échangé
- L'augmentation des communications est à la fois un mouvement naturel et un cercle vertueux

Les raisons d'une présence sur le web

"Nouvelles générations, nouvelles attitudes ..."

- Pourquoi ne pas utiliser ce qui existe ?
- Les nouveaux outils sont mieux que les anciens ...
- Vis à vis de l'information, nos parents étaient passifs, nous voulons être actifs (consommateur/producteur)
- Faciliter le rôle de source d'information est le plus gros bouleversement provoqué par Internet

... et c'est bien plus profond qu'un effet de mode ...

Les conséquences de la présence sur le web

"La dissémination d'informations est involontaire"

- Très peu de gens ont le recul nécessaire à la prise de conscience des traces qu'ils laissent sur Internet :
 - Les jeunes parce qu'ils sont jeunes (c'est normal 😊)
 - Les parents car ils n'ont pas d'expérience personnelle
- Le problème n'est pas nouveau (les "geeks" savaient)
- Ceux qui en tirent profit ont un coup d'avance sur ceux qui alertent et tentent de protéger

Les conséquences de la présence sur le web

"La connaissance est une source de pouvoir."

- La quantité d'information échangée par les gens sur Internet est certainement la plus grande source d'informations sur la société qui n'ait jamais existé
- Cette source d'information est recherchée par tous ceux qui voient leurs autres sources se tarir
- Avoir toujours plus d'informations sur tous est devenue une activité vitale pour le commerce

Exposition volontaire ... et involontaire

"Inconscience, réalisme, prudence, paranoïa ..."

- Les gens croient savoir ce qu'ils exposent car il ne raisonnent qu'en terme d'exposition volontaire ...
... mais les informations produites involontairement sont bien plus nombreuses ... et plus révélatrices
- On croit garder des secrets parce qu'on ne dit pas tout à tout le monde ...
... c'est oublier ce que les gens se disent entre eux ...
... et ce que des indiscrets captent en laissant trainer leurs oreilles dans les lieux publics ...

Outils vs. Usages : le piège de l'intégration

- Les raisons et les façons d'utiliser Internet pour communiquer se multiplient de façon exponentielle
 - Courriel (conversation privée, à 2 ou à peine plus)
 - Listes de diffusion, (conversation de groupe)
 - Forums (communauté d'intérêt et d'entraide)
 - Wikis (production collaborative de contenu)
 - Tchat (messageries instantanées)
 - Blogs (publication individuelle)
 - Agrégateurs RSS (veille d'information)
 - P2P ou sites "FTP like" (échange de contenus)

Multiplicité des outils de communication

- Il existe de très nombreux outils pour répondre à chacun de ces usages séparément, souvent Libres, mais ...
- Il ne sont pas livrés "de base" avec tous les OS
 - Il faut donc savoir qu'il manque un outil et lequel
 - Il faut le chercher, en choisir un s'il y en a plusieurs
 - Il faut l'installer, le configurer, etc.
- Quand on les a tous trouvés, Il faut encore apprendre
 - à maîtriser chacun de ces outils
 - à passer des informations de l'un à l'autre... et espérer qu'ils sont compatibles avec ceux utilisés par ceux avec qui on souhaite communiquer ...

Le piège de l'intégration

"Tout les acteurs veulent imposer leur plateforme"

- Après les plateformes matérielles (d'abord fixes, puis mobiles), la guerre pour une position dominante se déplace subtilement vers le web :
 - Portails de fournisseurs d'accès
 - Page d'accueil des navigateurs
 - Barres d'outils et gadgets multiples
 - Portails de services (webmails, RSS, etc.)
- Page perso sur un réseau social

Le piège de l'intégration

"Restez ici ! Vous êtes si bien chez nous vous 😈"

- Toutes les plateformes disent être "*the place to be*"
- Vous devez y venir ... et y rester; par tout les moyens,
 - Aspect facilitateur (ergonomie similaire, intégration)
 - Aspect addictif (rappels, jeux, image de soi)
 - Effet de masse (tout le monde s'y retrouve)
- Appel au sens communautaire, positif ... et négatif

Maitrise des outils; maitrise de son exposition

"Si vous ne payez pas un service, c'est que vous n'êtes pas le consommateur, vous êtes le produit vendu." *

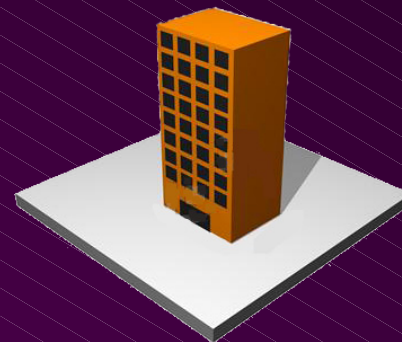
Blog individuel
Hébergement



Plateformes
Mutualisées



Réseaux
Sociaux



Pour choisir, penser en termes de servitudes ...

* Andrew Lewis

Logiciel Libres, Formats Ouvert, Services Loyaux

- **Logiciels Libres = Loyauté des outils**

"Je sais tout ce que fait mon outil, il ne fait rien derrière mon dos ou que je n'ai réellement voulu"

- **Formats Ouverts = Loyauté des contenus**

"Je sais comment est numérisée mon information, personne ne pourra m'empêcher d'y accéder"

- **Services Loyaux = Tiers de confiance + Contrôle**

"Je sais par qui, où et comment est produit le service, je peux vérifier les conditions convenues au départ"

Micro-blogging, cas d'école

- Twitter, le plus connu, mais ...
 - Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) sont soumises aux lois US (DMCA, Patriot Act)
 - Les données ont été vendues récemment à deux acteurs du marketing web (Gnip Inc. & DataSift) ...
- Identi.ca, l'alternative Libre
 - La version hébergée est soumise aux lois US ...
 - ... mais le serveur (Status.net) est Open source et peut être installé ailleurs, sur "votre" machine, ou en y intégrant "vos" contraintes ...



Micro-blogging, cas d'école

- **Problème :**
Twitter commence à être utilisé par des écoles, donc par des enfants ...
- **Solution :**
BabyTwit.fr, plateforme Status.net adaptée et modifiée pour correspondre aux besoins éducatifs
 - Connexion en https (données chiffrées sur internet)
 - Site associatif (abuledu-fr) soumis aux lois françaises
 - Visibilité contrôlée et maîtrisée (périmètre école)
 - Archives nettoyées au bout d'un an (droit à l'oubli)

Séquence "frisson", que font-ils des données ?


- Rappel :
Twitter a vendu ses données à deux acteurs du marketing web (Gnip Inc. & DataSift) ...
- Un début de réponse :
L'extension Collusion pour Firefox permet de visualiser le nombre de régies qui vous suivent à la trace lors de vos promenade sur le web

Démo :

<http://www.mozilla.org/en-US/collusion/demo/>

Publication : Aspects légaux

Où il est question de rôles ...

- Source :  <http://www.foruminternet.org/particuliers/guides/guide-pratique-je-blogue-tranquille.html>
- Les blogs sont soumis au droit applicable à tout service de communication au public en ligne définis par la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (dite loi LCEN).
- Un particulier qui édite un blog est à la fois éditeur et directeur de la publication.
- Un particulier peut rester partiellement anonyme, il doit indiquer son hébergeur et être connu de lui; pour un blog professionnel, l'auteur doit s'identifier.

Publication : Aspects légaux

Où il est question de libertés ...

- La liberté d'expression est protégée par la loi et la Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- **La liberté d'expression permet la libre critique.**
- Le blogueur est donc libre de s'exprimer mais pas de tout dire et écrire, sauf à répondre de ses propos.
- Mais ils ne doit pas se laisser aller à de l'animosité, ne pas être excessif et faire reposer ses propos sur un travail sérieux et approfondi.
- **Gare à la diffamation, à la calomnie ou à l'outrage !**
- Le blogueur doit permettre l'exercice d'un droit de réponse à ceux qui en font la demande.

Publication : Aspects légaux

Où il est question de droits d'auteurs ...

- Les textes, les dessins, les photographies et plus généralement toutes les créations originales des auteurs de blogs sont protégés par le droit.
- Les blogueurs doivent respecter les droits de propriété littéraire et artistique des tiers,
 - **Attention à la contrefaçon !**
- Sauf dans le cas des exceptions prévues par la loi.
 - Citations courtes, analyses
 - Caricatures, parodies
- Pensez à définir la licence de vos créations et respectez celle des auteurs que vous citez.

Publication : Aspects légaux

Où il est question d'images ...

- Le droit à l'image des personnes est une notion issue de l'article 9 du code civil.
- L'autorisation des personnes est requise pour la réalisation des images et pour leur diffusion.
Celle des deux parents dans le cas d'un mineur.
- Mais c'est le droit pénal qui protège l'image des personnes et leurs paroles si elles relèvent de l'intimité de la vie privée.
- Publier des images de personnes captées à leur insu, ou des montages (audio, photos ou vidéo), qui ne sont pas signalés comme tels est un délit.

Blogs ou Réseaux Sociaux ? Quelle présence sur le web ?

**L'imprimerie à permis au peuple de lire,
Internet va lui permettre d'écrire ...**



(Benjamin Bayart)

Blogs ou Réseaux Sociaux ? Quelle présence sur le web ?

C'est le moment des
Questions / Réponses

Merci de votre attention ...